

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 706-15 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 afin d'agrandir le périmètre de l'affectation « Commerce d'ambiance » à même l'affectation « Habitation moyenne densité » dans le secteur de la rue Saint-Eugène à proximité de la route Marie-Victorin

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 7 juin 2021.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 11 juin 2021.

Donné à Varennes, ce 15 juin 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA